

Herbicide betterave

Isard®

L'autre racinaire, en programme après Kezuro®, pour optimiser le coût du désherbage sans sacrifier l'efficacité

Préserve le potentiel de rendement et le « capital propreté » de la parcelle

- **BTIV : un très large spectre** (chénopode, renouées, matricaire, gaillet, amarante, morelle, fumeterre, PSD...).
- Isard : efficacité complémentaire sur **ombellifères**
- Isard renforce l'efficacité des antigraminées foliaires sur **ray-grass et vulpin**

Optimise le coût du programme en toute sérénité

- **Solution économique**, alternative à la métamitronne
- Très grande complémentarité en programme, en T3 et T4, après Kezuro® ou K+O appliqués en T1 et T2
- Contrôle les levées échelonnées des adventices grâce à son efficacité racinaire
- Associations recommandées, selon la flore, à partir de 4 feuilles de la betterave:
 - **BTIC** (Isard 0,5 l/ha) en T3 et T4 ou
 - **BTISduo** (Isard 0,5 l/ha) en T3 et T4



Chénopode



Renouée des oiseaux



Matricaire inodore



Mercuriale



Fumeterre



Renouée liseron



Ethuse

BTIV, efficace sur les adventices les plus présentes

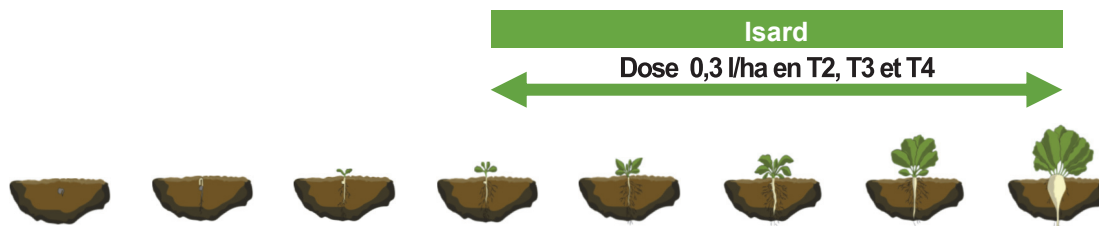
	4 fois BTGV	BTGV puis 3 fois BTI _{0,3} V
Amarante	Très efficace	Très efficace
Ammi-majus	Inefficace	Peu efficace
Chénopode	Très efficace	Très efficace
Ethuse	Peu efficace	Efficace
Fumeterre	Très efficace	Très efficace
Matricaire	Très efficace	Très efficace
Mercuriale	Peu efficace	Efficace
Morelle	Efficace	Très efficace
Mouron des oiseaux	Très efficace	Très efficace
Pensée	Très efficace	Très efficace
PSD	Inefficace	Très efficace
Renouée des oiseaux	Efficace	Efficace
Renouée liseron	Très efficace	Très efficace
Renouée persicaire	Efficace	Très efficace
Ravenelle	Inefficace	Efficace
Véroniques	Efficace	Efficace

- Très efficace
- Efficace
- Peu efficace
- Inefficace

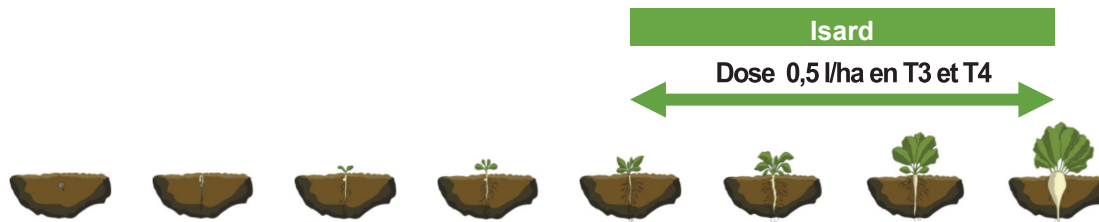
Isard s'applique en post-levée de la betterave à partir de 2 feuilles vraies

■ Pour un programme de post-levée puissant et économique

Betterave
à 2 feuilles vraies au T2



Betterave
à 4 feuilles vraies au T3



Isard, herbicide racinaire du groupe HRAC **K3** contribue à l'alternance des modes d'action pour préserver l'efficacité du désherbage

Recommandation sur ray-grass et vulpin : Isard utilisé en mélange avec un anti-graminées foliaire, renforce l'efficacité de celui-ci sur les graminées résistantes aux herbicides des groupes HRAC **A** et **B**.
Isard s'utilise à 0,3 l/ha à partir de 2 feuilles vraies de la betterave et 0,5 l/ha à partir de 4 feuilles vraies + AGS + huile.



Ray-grass



Vulpin

Qu'est-ce que Isard ?

Marques déposées	Isard®	Kezuro®
AMM n°	9900251	2190097
Formulation	Concentré émulsionnable (EC)	Suspension concentrée (SC)
Composition	720 g/l diméthénamide-P	571 g/l métamitron 71 g/l quinmérac
Usages et doses autorisés	Betterave industrielle - 1 l/ha	Betterave industrielle et fourragère - 3,5 l/ha
Nombre maximum d'applications	En post-levée de la betterave à partir du stade 2 feuilles (entre BBCH 12 et 18). Fractionnement obligatoire de la dose - en 2 applications à 0,5 l/ha ou - en 3 applications à 0,3 l/ha par application.	- En post-semis pré-levée : 1/an et par culture (stade BBCH 01 à 07) : ou - En post-levée : 1/an et fractionnement obligatoire de la dose en post-levée : une 1 ^{ère} application à la dose maximale de 0,9 l/ha ; suivie, au plus, de 2 applications à la dose maximale de 1,3 l/ha - Intervalle minimum de 7 jours entre les applications (stade BBCH 10 à 18)
ZNT*	5 mètres	5 mètres (*aquatique et zone non cultivée adjacente)
DRE	48 heures	48 heures
DAR	90 jours	F (BBCH 07 pour pré-levée, BBCH 18 pour post-levée)

Pour toutes informations techniques, nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299 Service & appel gratuits

Protection de l'utilisateur lors de la manipulation : Gants en nitrile EN374, EPI vestimentaire (combinaison) certifié selon norme NF EN ISO 27065, tablier Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial.

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° d'agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Isard® : détenteur de l'homologation : BASF, ® marque déposée BASF - Kezuro® : détenteur de l'homologation : Globalchem NV, ® marque déposée Globalchem NV. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.basf.fr et/ou www.phytodata.com. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Référence du document : 847BEHE0920R - Septembre 2020.

Isard® - SGH07, SGH09 - Attention - H302 : Nocif en cas d'ingestion - H315 : Provoque une irritation cutanée - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux - H335 Peut irriter les voies respiratoires - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. Kezuro® - SGH07 - SGH09 - Attention - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée - H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement



SGH07

SGH09

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.